

Le structuralisme européen

1-Introduction :

Le CLG n'a eu guère de retentissement :

- trop peu d'élèves.
- courant néo-grammairien trop important.

Une dizaine d'années plus tard, un groupe de linguistes se réunissent à Prague et fondent un groupe. Ce groupe s'appellera : le Cercle Linguistique de Prague (CLP).

Le CLP va donner naissance au structuralisme linguistique qui devait se propager en Europe et dans le monde.

De nombreux linguistes ont participé à ces travaux : L. Tesnière, E. Benvéniste et A. Martinet.

2) Le Cercle Linguistique de Prague.

Lors du 1^{er} congrès international des linguistes en 1928 à La Haye, Jakobson a rédigé une sorte de manifeste qui, une fois remanié et discuté, est paru sous l'intitulé : « Thèses du CLP » dans le premier volume des célèbres : « Travaux du CLP ».

Ce manifeste, divisé en propositions, contient les idées-forces du mouvement.

3) Jakobson et la naissance de la phonologie :

Jakobson qui a été l'inspirateur du manifeste du CLP s'est intéressé au langage et principalement à la poésie.

Il avait fondé un cercle dont l'objectif était d'aborder les problèmes linguistiques de la langue courante et de la langue poétique.

Jakobson a voulu étudier ces représentations phoniques d'un point de vue synchronique, sur le plan de leur organisation en système.

Ces travaux donnèrent naissance à une discipline nouvelle : la phonologie dont le maître incontesté est Troubetzkoy.

4) Les principes généraux du CLP

Les 4 principes théoriques fondamentaux du CLP.

1-La langue doit être conçue comme un système fonctionnel, un système qui remplit une fonction pratique et dont tous les éléments remplissent une fonction pratique.

Chaque fait de langue doit être étudié en rapport avec le système auquel elle appartient car :

« on ne peut comprendre aucun fait de langue sans faire référence au système auquel il appartient. »

Ce système est un système de moyens appropriés à un but car la langue est un produit de l'activité humaine qui a une visée, un but.

La langue s'inscrit dans le cadre d'une finalité du locuteur. Cette finalité est la communication ou l'expression qui fonde le discours basé sur un système dont les éléments doivent tous être « utiles » à la communication.

2- La démarche méthodologique du linguiste

a)-elle doit être synchronique car elle doit avoir recours au « sentiment direct » du locuteur,

b)-mais elle ne doit pas négliger la diachronie.

a) Comme l'affirmait Saussure, le sujet n'a conscience que d'un état de langue donné qui ne peut être que le sien.

L'appel à l'introspection n'est pas un choix de méthode facile, cet appel procède avant tout d'une considération philosophique essentielle : la conscience du sujet est le lieu où se fonde l'analyse linguistique.

b) Toutefois, le CLP va considérer que, pour étudier les changements d'une langue il faut tenir compte du système dans lequel ils interviennent. Pas de diachronie sans synchronie donc.

En phonologie, plus particulièrement :

3- « La conception de la langue comme système fonctionnel doit s'appliquer non seulement sur le plan synchronique mais également sur le plan historique » :

Contrairement à ce que Saussure affirmait, les changements phonétiques ne peuvent être considérés comme des déstructurations s'opérant au hasard.

Pour le CLP, tout changement affecte le système et comme ce dernier n'existe que pour assumer une fonction,

cette fonction doit être maintenue par une modification compensatoire.

4-3 Un des objectifs du CLP est de réaliser une typologie des systèmes que constituent les langues :

Le CLP souhaite étudier les moyens mis en œuvre par chaque langue pour répondre aux besoins de la communication.

Les linguistes vont donc étudier les phénomènes qui concourent à une meilleure communication de l'information en insistant sur leur aspect fonctionnel.

Cela exige l'utilisation d'une méthode qui fera apparaître **les lois structurales des langues**.

5) Applications des principes généraux :

Ces grands principes seront appliqués dans le domaine de linguistique générale, de la phonologie, de la morphologie et de la syntaxe.

5-1 En linguistique générale, l'analyse des fonctions (externes / internes) du langage :

Ce cadre se compose d'un **destinateur ou émetteur (1)** qui envoie un **message (2)** à un **destinataire ou récepteur (3)**.

Le message est construit à l'aide d'un **code (4)** que possèdent le destinateur et le destinataire. Ce code est une sorte de stock dans lequel on puise entre les différentes unités pour construire le message.

Ce processus suppose donc un **contact (5)** entre les deux interlocuteurs.

Ce **contact** est le résultat

-d'une connexion physique (le support des ondes sonores pour le message oral, le support visuel pour le message écrit),

-d'une connexion physiologique (intervention de la vue et de l'ouïe)

-d'une « connexion » psychologique (intention commune du destinataire et du destinataire de communiquer).

Le message requiert un **contexte (ou référent) (6)** auquel il renvoie et dans lequel sont inscrits le destinataire et le destinataire.

A chacun de ces 6 éléments de la situation de communication correspond une fonction linguistique particulière.

Jakobson dénombre donc 6 fonctions :

- les fonctions par lesquelles le langage parle du monde.
- les fonctions par lesquelles le langage parle de lui-même.

-la fonction expressive ou émotive centrée sur le **destinataire** : il transmet ses sentiments à l'égard de son message.

- les interjections
- la prosodie

-la **fonction conative ou incitative** : centrée sur le **destinataire** qui n'est pas seulement celui à qui s'adresse le message mais aussi celui dont on attend une réaction.

-formes **vocatives** ou **impératives** (colère, énervement, ironie...)

-actes **perlocutoires** : verbes **performatifs** (je te baptise, je déclare la séance ouverte, je vous nomme, adjudé...).

-les actes de communication qui visent à transformer la réalité ou les êtres, qui vise à affecter le cours des événements.

Tous les moyens qui tentent d'influer sur l'autre.

-la **fonction référentielle** centrée sur le rapport au **contexte** : le message transmet une information, il parle du monde, il met en relation avec quelque chose de non linguistique.

Il transmet un contenu informatif : description, narration, transmission d'un savoir.

-le télégramme possède cette fonction, chaque mot est porteur d'information

-les textes scientifiques d'où toute expressivité est bannie.

-la **fonction métalinguistique** qui consiste à prendre le **code** comme objet de réflexion et contenu d'un message. C'est ce que Benvéniste appelle « la fonction d'interprétance ».

Le langage peut parler de lui-même et de tous les autres langages.

- le discours du linguiste
- l'explication d'un mot
- le discours du dictionnaire, d'une grammaire

-la **fonction poétique** qui caractérise la forme du message en plus de son contenu est centrée sur le **message**.

Elle a une dimension esthétique.

-le soin apporté à la configuration d'un message à travers la versification, la rime.

-les figures de discours ou tropes...

La langue est un jeu (une structure) qui autorise des coups . Or s'il y a des règles tous les coups ne sont pas permis.

Conclusion sur les fonctions :

Il est très rare qu'un énoncé remplisse une seule de ces fonctions.

Plusieurs fonctions sont mises en jeu dans une phrase normale et souvent toutes les fonctions sont mises en jeu en même temps mais en général apparaît une dominante.

2- Le développement de la phonologie :

A- Le CLP distingue 3 modes d'approche possibles du son :

- le son comme fait physique objectif.
- le son comme image ou représentation.
- le son comme élément d'un système fonctionnel.

B) Phonétique et phonologie.

Les praguois distingueront donc :

b-1 la phonétique :

b-1-1- Tâche de la phonétique :

elle se consacre à l'analyse des sons produits par la parole dans n'importe quelle langue sur la base de leurs caractéristiques articulatoires (degré d'ouverture de la

bouche, participation ou non des lèvres, du palais, du nez..) ou de leurs traits acoustiques (harmoniques, hauteur...

b-1-2- Le CLP et la phonétique : les différentes phonétiques

-la phonétique acoustique : étude de la propriété des sons.

-la phonétique auditive : étude de la manière dont les sons sont perçus.

-la phonétique articulatoire : étude de la manière dont les sons sont produits.

b-1-3- Création de l'API :

Pour classer les sons , il a fallu mettre au point un alphabet phonétique international (en 1888) révisé plusieurs fois au cours du XXème siècle et qui permet de transcrire tous les sons de toutes les langues en utilisant comme base l'alphabet romain auquel s'ajoutent d'autres signes.

Ses concepts sont :

-le point d'articulation : les sons font appel à certains organes (poumon, pharynx bien sûr mais aussi glotte, langue, palais, cavité nasale, dents et lèvres).

-le mode d'articulation : c'est le degré d'ouverture des organes (explosives, fricatives, sourdes, sonores..)

La discipline qui va étudier ces articulations s'appellera la phonématique.

b-1-4- Création et développement de la phonématique :

Les lois d'organisation des phonèmes qu'on essaie de dégager dans chaque langue s'appelle la phonématique.

Tous les phonèmes qui ont le même mode d'articulation constituent une série. Tous ceux qui ont le même point d'articulation en constituent une autre.

A partir de ces 2 critères, on réalise un tableau à double entrée aussi bien des voyelles que des consonnes.

Cf Tableau des traits distinctifs de l'anglais
(Jakobson Preliminaries to Speech Analysis 1956)

b-2-la phonologie :

Elle s'intéresse à certaines images acoustiques en tant qu'éléments pertinents dans le système phonologique de la langue parlée par le sujet.

Le phonologue s'intéresse au phonème, le phonéticien s'intéresse au son.

b-2-1- La phonologie représentative :

L'objectif du CLP est de sélectionner, dans l'ensemble des éléments phoniques d'une langue, ceux qui servent à différencier les significations des mots c'est-à-dire ceux qui jouent un rôle dans la fonction référentielle du langage.

On appellera cette étude : la phonologie représentative.

b-2-2- Le phonème :

Lorsqu'on localise une unité phonologique non décomposable en unités phonologiques plus petites, on appelle cette unité : phonème.

C) La phonostylistique :

Le CLP s'intéressera également à l'utilisation des procédés phonétiques à des fins expressives ou conatives. Cette démarche sera appelée : phonostylistique.